



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000562666

Discipline : P5100 - Génie électrique: Electronique (P5100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0694210B

Nom de l'établissement : Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Jacques Brel

Commune : VENISSIEUX

Adresse : 2 rue ALBERT JACQUARD 69200 VENISSIEUX

Courriel : ce.0694210B@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le titulaire de ce poste enseignera en Bac Pro CIELCybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique. Il aura pour mission de renforcer et développer les infrastructures pédagogiques du plateau technique CIEL dans le cadre du projet « CIEL, les filles en lumière »

Missions

1. Création et gestion du plateau technique et d'un FAB-LAB Électronique :
 - o Poursuivre le déploiement et l'amélioration des plateaux techniques.
 - o Assurer la maintenance et le renouvellement du matériel pédagogique.
 - o Déploiement et maintenance des systèmes électroniques et informatiques du plateau technique.
 - o Piloter la création et le développement d'un FAB-LAB dédié à l'électronique.
 - o Collaborer au sein de l'équipe disciplinaire pour intégrer ce FAB-LAB dans les programmes pédagogiques.
2. Relations avec les start-ups et entreprises locales :
 - o Entretien des partenariats avec les start-ups du secteur pour intégrer leurs innovations dans les programmes éducatifs.
 - o Développer des projets collaboratifs avec les élèves.
3. Développement de la classe P-TECH :
 - o Mettre en place et développer le programme de mentorat P-TECH en partenariat avec les entreprises locales de Vénissieux.
 - o Assurer un suivi personnalisé des élèves pour favoriser leur insertion professionnelle.
4. Lien avec les collèges de Vénissieux et alentours :
 - o Créer et maintenir des relations avec les collèges de Vénissieux et des alentours.
 - o Organiser des mini-stages et des journées d'immersion pour les collégiens et collégiennes tout au long de l'année.
 - o Participer à l'organisation de l'école ouverte et portes ouvertes .
5. Mise en place des plateaux techniques :
 - o Poursuivre le déploiement et l'amélioration des plateaux techniques.
 - o Assurer la maintenance et le renouvellement du matériel pédagogique.

Compétences requises

- Expérience solide en Cybersécurité et valorisation des données.
- Compétence dans le domaine de l'IA
- Maîtrise des technologies de fibre optique (TTTH et FTTB).
- Compétences avancées en électronique et en informatique et réseaux.
- Capacité à travailler en équipe et à piloter des projets collaboratifs.
- Expérience dans la gestion de partenariats avec des entreprises
- Capacité à promouvoir les projets du lycée et à mobiliser les parties prenantes autour des enjeux éducatifs et professionnels
- Sens pédagogique et capacité à innover dans les méthodes d'enseignement.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.